

Les Cahiers de droit



La signification de l'enfant dans la famille

Jeannine Godbout

Volume 7, numéro 2, avril 1965–1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004231ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004231ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Godbout, J. (1965). La signification de l'enfant dans la famille. *Les Cahiers de droit*, 7(2), 227–238. <https://doi.org/10.7202/1004231ar>

Tous droits réservés © Université Laval, 1965

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La signification de l'enfant dans la famille

JEANNINE GODBOUT, T.S.P.

Assistant-professeur
Ecole de Service Social
Université de Montréal

Les termes de ce propos "famille" "enfant" paraissent, à première vue, des concepts si universels et si familiers qu'il semble superflu de les définir. Malgré leur permanence à travers les âges et dans toutes les civilisations, ils ont cependant connu des transformations profondes que d'autres participants à ce numéro consacré à la famille préciseront sans doute davantage, dans le contexte de la sociologie de la famille comme sous-système social.

Selon des schèmes de référence différents, on fait allusion soit à la parenté, les liens du sang, le lignage, soit à la famille nucléaire ou conjugale, soit à la famille patriarcale très étendue, soit à la mesnie dans laquelle on incluait les collatéraux et les serviteurs, parce qu'ils participaient à la vie commune et parce qu'ils étaient soumis à la discipline domestique.

C'est l'historien du droit, Philippe Ariès,⁽¹⁾ qui nous dit qu'au Moyen Âge et au début des Temps modernes, l'enfance était peu caractérisée et tôt confondue à la vie collective des adultes, dès qu'on estimait le jeune enfant capable de se passer de la mère ou de la nourrice, après un tardif sevrage. Le mouvement de la vie collective entraînait dans un même flot les âges et les conditions. La famille remplissait une fonction, elle assurait la transmission de la vie, des biens et des noms, elle ne pénétrait pas loin dans la sensibilité. La famille était une réalité morale et sociale plutôt que sentimentale. Son orientation des valeurs était la solidarité lignagère, l'honneur du nom, l'indivision et l'intégrité du patrimoine, l'autorité absolue du chef de famille. Elle n'avait pas l'idée de l'éducation. L'enfant devenait le compagnon naturel de l'adulte.

(1) Philippe Ariès : *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Librairie Plon, 1960.

te, sans égard à ses droits et à ses besoins particuliers. Jusqu'au XVII^e siècle, ajoute Ariès : (2)

L'idée d'enfance était liée non à l'âge, mais à l'idée de dépendance : les mots fils, valets, garçons, sont des mots du vocabulaire des rapports féodaux et seigneuriaux de dépendance. On ne sortait de l'enfance qu'en sortant de la dépendance, ou du moins des plus bas degrés de la dépendance.

La définition de la famille que nous retrouvons dans Littré : « L'ensemble des personnes d'un même sang, vivant sous le même toit, et plus particulièrement le père, la mère et les enfants » rejoint la conception et la réalité de la famille nucléaire que nous connaissons dans notre monde occidental et plus particulièrement dans les sociétés modernes et industrialisées. Cette famille est de plus en plus perçue comme un système interrelationnel composé de la relation conjugale, la relation parentale et la relation fraternelle, destiné à la procréation, l'entretien et la socialisation des enfants et à la satisfaction des besoins sexuels et affectifs des adultes.

Nous sommes loin de la boutade ou de l'amertume de Poil de Carotte (3) qui définissait la famille comme "une réunion forcée sous le même toit de quelques personnes qui ne peuvent se sentir".

En principe, nous dit le sociologue William Goode, (4) les fonctions principales de la famille sont séparables les unes des autres et peuvent être confiées à d'autres individus ou d'autres organismes, mais en pratique elles ne le sont pas. La mère qui donne naissance à un enfant peut en remettre le soin, la garde, l'éducation et la socialisation à d'autres institutions de la collectivité. Les rôles et l'existence même de la famille ont été parfois remises en question. Des expériences du genre ont été suggérées et parfois tentées dans des systèmes tels que les kibboutzim israéliens, en Russie et en Chine. Dans ces contextes, chaque individu, homme ou femme, apporte sa contribution à l'action communautaire, sans attaches familiales et sans statut particulier rattaché à son sexe, i.e. il n'existe pas de tâches masculines et féminines.

A cet effet, Goode affirme que chaque fois qu'on a tenté certaines formules de ce genre, elles ont été de courte durée ou remises en question. On a constaté que chaque fois que la famille est modifiée de façon radi-

(2) Ibid., p. 15.

(3) J. Renard, "Poil de Carotte", (théâtre) mars 1900.

(4) Wm. Goode, *The Family*, Prentice-Hall Foundations of Modern Sociology Series, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall Inc. 1964, pp. 5-6.

cale, la société s'en ressent et que cela cause de nouveaux problèmes. Et il conclut : 1° dans les sociétés connues, l'idéal est que la famille soit investie de toutes ces fonctions; 2° lorsque une ou plusieurs tâches de la famille sont confiées à un autre organisme par une société révolutionnaire ou utopique, le changement ne peut être fait qu'avec le support d'une ferveur idéologique et parfois avec des pressions politiques et 3° de telles expériences sont aussi caractérisées par un retour graduel à un type familial plus traditionnel.

On a noté dans ces expériences que certaines personnes, hommes et femmes, qui ont du succès et de l'ambition désirent se retirer de ce type de vie collective et du contrôle du groupe et s'établir dans un contexte de plus grande intimité; que les parents poussent leurs propres enfants à se procurer des avantages au détriment des autres enfants du groupe chaque fois que la chose est possible; que les parents se sentent non seulement frustrés du fait de n'être pas assez souvent avec leurs enfants, mais estiment que leur vie conjugale est quelque peu vide lorsque les enfants n'y occupent pas la place centrale.

Talmon-Garber, (5) traitant de cette expérience de familles vivant dans les fermes collectives, note qu'à la seconde étape on a fait davantage place à la famille parmi les sous-groupes. Dans cette seconde génération, c'est surtout autour des enfants que gravite la vie propre à chaque famille. Elle fait apparaître un ensemble de devoirs plus spécifiquement familiaux. La continuité n'est plus subordonnée aux rapports affectifs entre époux. Leur union se trouve consolidée par leur attachement commun aux enfants. Ils deviennent le pivot de la vie affective des parents. Autre caractéristique de ce retour à un mode de vie familiale plus traditionnel, on a noté le renouvellement des liens avec la parenté et les collatéraux plus éloignés.

C'est un phénomène qui a également été noté dans plusieurs collectivités qui nous sont plus familières, chez les familles d'immigrants à la première phase, alors que l'isolement social est grand. Ils cherchent réconfort et sécurité dans l'intimité chaude du cercle de famille. Leurs rapports sociaux et leurs passe-temps sont axés sur la famille. Le travail est souvent dénué de toute valeur expressive et n'a de sens qu'en autant qu'il favorise le bien-être et les aspirations du groupe familial. En période de crise et d'instabilité, la famille se raccroche à des valeurs fondamentales et aux liens affectifs les plus profonds.

(5) Y. Talmon-Garber, "Evolution sociale et structure familiale". *Revue Internationale des Sciences Sociales*, Unesco, Vol. XIV, No 3, 1962, pp. 507-510.

Cette interaction, cette réciprocité, paraît donc essentielle à toutes les parties constituantes du système familial pour la satisfaction des besoins et la pleine réalisation humaine et sociale des uns et des autres, des uns par les autres. La famille est un tout intégré et chaque mode de comportement entre les membres du groupe familial fait partie de ce tout, même s'il peut exister dans diverses sociétés des variations dans les structures familiales, les modèles de comportement et dans la distribution des rôles.

Si, d'une part, la famille constitue le premier agent de développement affectif et de socialisation de l'enfant, ce dernier devient, d'autre part, l'occasion d'une expérience fascinante et enrichissante pour les parents et donne un sens à leurs aspirations communes. "La paternité et la maternité, comme le mentionne le Père Noël Mailloux⁽⁶⁾, ne sont pas de simples événements historiques; en elles, au contraire, il faut voir une façon de vivre". C'est dans ce sens que l'on a pu affirmer que l'enfant élève ses parents tout comme ceux-ci l'élèvent.

On peut se demander si la famille existe sans la présence de l'enfant. Statisticiens et démographes ont employé une sémantique qui crée parfois un peu de confusion, i.e. les termes "ménage", "famille", etc. Maurice Porot⁽⁷⁾ est assez catégorique à cet effet :

Le couple, condition nécessaire du foyer, ne saurait être considéré comme suffisant pour qu'existe une famille; c'est la venue de l'enfant qui crée la famille. C'est donc autour de l'enfant, en fonction de l'enfant et pour l'enfant que s'ordonnent les relations familiales normales.

Dans son étude sur la vie familiale des Canadiens français, Philippe Garigue⁽⁸⁾ fait remarquer que les couples mariés sans enfants utilisent rarement le mot "famille" pour parler de leur propre ménage. Ils le font seulement pour se référer aux membres du groupe familial auquel ils appartenaient avant leur mariage.

Dans la même étude, il fait ressortir également l'orientation des valeurs culturelles des Canadiens français à l'endroit de l'amour et du

(6) Noël Mailloux, o.p., "Facteurs d'intégration de la vie familiale", *Contributions à l'Etude des Sciences de l'Homme*, No 1, Montréal, Librairie Dominicaine, 1952, pp. 111-2.

(7) Dr M. Porot, *L'enfant et les relations familiales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959, p. 3.

(8) Philippe Garigue, *La Vie Familiale des Canadiens français*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1952.

mariage. La fondation d'une nouvelle famille est un des buts fondamentaux de la vie et la confirmation de l'état adulte.

Chez la femme canadienne-française, on peut donc dire que mariage et maternité sont étroitement liés et que la vie du couple n'est pas complète sans les enfants. Le rôle d'épouse se complète par le rôle de mère et devient de plus en plus important pour la femme avec le nombre d'enfants. (9)

La notion d'amour est liée au bonheur familial. L'obligation envers les autres, les services rendus et les sacrifices inhérents à l'accomplissement des rôles conjugaux et parentaux, les charges librement consenties, se justifient par l'amour entre les membres de la famille.

À l'époque de changement social que nous traversons, alors que bien des valeurs traditionnelles sont remises en question et que le problème de la fécondité conjugale et de la régulation des naissances prend une espèce de vedette dans la problématique sociale, on serait tenté de se demander si l'enfant est désiré ou subi.

Une récente recherche sociologique de Colette Carisse (10) portant sur les aspirations des familles canadiennes-françaises quant à la taille de la famille idéale et désirée par les couples catholiques de Montréal, des milieux bourgeois et ouvrier qualifié, nous donne de précieuses indications à ce sujet.

Nous y notons que pour ce qui a trait au nombre idéal d'enfants, c'est-à-dire le nombre qu'un couple aimerait avoir si toutes les conditions de vie étaient à leur meilleur, la presque totalité des personnes interrogées considèrent comme idéale une famille de trois à six enfants. Quant au nombre désiré, en tenant compte des conditions particulières de vie de chaque famille, la grande majorité désire avoir entre deux et six enfants.

Parmi les motifs allégués pour justifier ce nombre idéal, deux catégories prévalent sur toutes les autres. Elles ont trait à la famille comme source intrinsèque de satisfaction et comme agent de socialisation. (11)

L'auteur fait également la comparaison avec les données d'autres pays et se réfère à la compilation faite par Jean Stoetzel (12) en 1954, portant sur des enquêtes menées dans 14 pays différents et qui conclut

(9) Ibid., p. 45.

(10) Colette Carisse, *Planification des naissances en milieu canadien-français*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1964, p. 46.

(11) Ibid., p. 90.

(12) Jean Stoetzel, "Les attitudes et la conjoncture démographique : la dimension idéale de la famille", *Comptes rendus du Congrès Mondial de la Population*, New York, Nations-Unies, Vol. IV, 1954.

que les résultats sont homogènes et démontrent que la famille de trois enfants semble un modèle culturel généralement accepté dans les pays industrialisés ou touchés par l'industrialisation.

Une enquête américaine⁽¹³⁾ a également révélé que les couples volontairement inféconds ne représentent qu'environ 1% des couples ayant douze ans et plus de mariage, et 2% des couples ayant cinq à dix ans de mariage. Il n'y a pas lieu de croire que la proportion serait sensiblement différente au Canada.

Quant à ce problème de l'infécondité involontaire, il nous permet de saisir l'importance de l'aspiration naturelle à la paternité et à la maternité et le vide et les frustrations profondes que crée l'absence de l'enfant dans la vie du couple.

Les travailleurs sociaux, familiers avec les services d'adoption, ont observé qu'une phase plus ou moins longue de déception, de doute, de dévalorisation personnelle et souvent d'amertume et de révolte a toujours précédé chez le couple infécond la capacité de considérer le rôle de parents substitués par l'adoption d'un enfant, et que bon nombre d'entre eux ne parviennent même jamais à franchir cette étape. La réaction est à peu près semblable chez la femme qui n'a pu rendre des grossesses à terme.

Il a également été noté que certains couples qui ne peuvent absolument pas concevoir leur vie conjugale sans enfant révèlent ainsi parfois de l'immaturité et une insatisfaction profonde dans leur vie à deux, et qu'ils attendent de l'enfant, à titre instrumental, qu'il comble cet échec.

Louise Raymond⁽¹⁴⁾ souligne cet aspect dans son ouvrage consacré aux parents adoptifs, alors qu'elle les incite à scruter leurs mobiles et leurs attitudes :

A man and a woman who are emotionally mature and have achieved a satisfying relationship to each other can work through their disappointment to the realization that life is not over just because they may have to remain childless. They have each other. They have their common interests and hobbies and friends, they have a home and can plan for a dream house, they are free to travel, they can be active in civic and community work and so help many children instead of one or two. At first these may seem to them flimsy substitutes for the deeper sense of fulfillment a child would bring them; but lives can be full and happy and unselfish without children to share them.

(13) Freedman, Whelpton & Campbell, *Family Planning, Sterility and Population Growth*, New York, McGraw Hill, 1959, p. 47.

(14) Louise Raymond, *Adoption and After*, New York, Harper & Row Publishers, 1955, pp. 11-12.

La recherche la plus substantielle en cette matière est celle du sociologue David Kirk ⁽¹⁵⁾ qui y a consacré dix années et qui implique 2,000 familles adoptives américaines et canadiennes. Une des premières questions qui furent posées à 283 parents adoptifs se définit comme suit : il fut un temps où vous avez désiré des enfants mais ne pouviez en avoir. Quels sont les termes qui décriraient le mieux les sentiments que vous éprouviez à l'époque ? Nous donnons ci-après la liste de ces expressions dans leur langue originalé pour en garder tout le sens. Les réponses des couples ont été placées côte à côte ⁽¹⁶⁾ :

WIFE	HUSBAND
Despair and bitterness	Disappointed
Disappointed, at times desparate feeling of hopelessness and inferiority	Concern about wife's reactions
Frustration and disappointment; I had always assumed that I would have children and eagerly anticipated family life	Disappointment, but largely because of wife's feelings
Forlorn, unfulfilled, lost	Never felt that way
Uselessness	Disappointed
Unhappy, depressed	(no answer)
Utter desolation and despair	(no answer)
Depressed, heartbroken	Incomplete
Bitterness, longing	Disappointment
I think it way my biggest disappointment. I was completely miserable	Disheartened
Not a whole woman — Heartbroken — then realizing that I must cope with and deal with this given situation	Anxiety
Absolutely heartsick	Disappointed
Frustration	Deep disappointment
A terrific desire for children and a desolate fear that we might not have any	Inadequate
Frustrated, depressed	Did not give up hope

(15) David Kirk, *Shared Fate*, New York, The Free Press of Glencoe, 1964.

(16) *Ibid.*, p. 3.

Sadness	(no answer)
Disappointment, feeling a flop as a wife and woman	Regret
Completely lost	Frustrated; also feeling I had failed my wife
Misery	(no answer)
Yearning	(no answer)
Bitterness and self-pity	(no answer)

L'auteur note que la frustration est apparemment beaucoup plus profonde chez l'épouse et suggère qu'elle est davantage compensée chez l'homme par ses activités professionnelles. Les couples sont en général mal préparés à cette éventualité. Les personnes qui s'engagent dans le mariage doutent peu ou pas du tout de leur fertilité. Lors d'entrevues avec 70 parents adoptifs, 9 seulement ont reconnu avoir déjà pensé à cette possibilité d'infécondité.⁽¹⁷⁾ Cette frustration dans leurs légitimes aspirations et cette dévalorisation personnelle sont très souvent renforcées par les attitudes et réactions de leur groupe de référence et souvent aussi par celles des institutions sociales du milieu.

Il est de pratique courante dans les services d'adoption de recommander aux parents adoptifs de révéler eux-mêmes à l'enfant le fait de son adoption. L'expérience a démontré que c'est habituellement un secret mal gardé, que le traumatisme est beaucoup plus grand chez l'enfant s'il l'apprend par des étrangers plus ou moins bienveillants et que, de plus, cette base de franchise est essentielle au maintien du dialogue et de la confiance entre parents et enfants.

Or, il a été démontré que ceux qui résistent le plus farouchement à cette forme de responsabilité et à cet ordre de réalité sont précisément ceux qui s'efforcent d'oublier ou de nier cette parenté d'un type particulier qui a pris son origine dans leur incapacité de procréer. Cette négation, dans un climat d'enchantement et d'anesthésie, les laissera non seulement démunis et sans empathie en face des exigences de la réalité, quand l'enfant saisira un jour ou l'autre le sens de son statut d'illégitime et le fait qu'il a été initialement abandonné, et qu'il s'interrogera sur la nature de sa relation avec ceux qui ont joué le rôle parental auprès de lui, mais posera à nouveau, dans toute son acuité, la question de leur échec initial et leur doute quant à leurs aptitudes personnelles à jouer ce rôle.

(17) Ibid., p. 6.

Gertrude Rosner, ⁽¹⁸⁾ dans une étude qu'elle a intitulée « Crisis of Self-Doubt », rapporte une expérience de traitement social auprès d'adolescentes et de leurs parents adoptifs, à une étape de difficultés de comportement ou d'inadaptation psycho-sociale. Les préoccupations de l'auteur rejoignent l'observation qui a été faite, tant chez nous que dans les autres milieux, de la proportion importante d'enfants adoptés dans les cliniques de consultation de toute nature. Son échantillon confirme qu'une mauvaise sélection de parents adoptifs n'est pas nécessairement en cause, mais qu'il y a souvent eu absence d'assistance professionnelle adéquate dans cette expérience éducative.

Rosner a constaté que ces problèmes manifestés par les adolescentes ne sont pas attribués par les familles adoptives au fait de l'adoption. Au contraire, ces difficultés font renaître chez les parents l'anxiété initiale et leur doute quant à leurs aptitudes à exercer avec efficacité le métier de parents. Du point de vue méthode d'intervention, l'auteur a expérimenté le fait que vouloir nier qu'il y a des problèmes inhérents à l'adoption, tant pour les parents que pour les enfants, et prétendre que tout parent rencontre des difficultés un jour ou l'autre dans la tâche difficile de l'éducation, c'est une forme de fausse façon de rassurer qui non seulement déplace le nœud du problème, mais occasionne un retrait de la part des parents en cause et un échec du traitement psycho-social.

Est-ce dire que l'adoption est une fiction basée sur des réactions psychologiques malsaines et névrotiques ? Telle n'est nullement notre intention et notre conviction. Son succès et ses aspects positifs ont été largement démontrés tant par la pratique que par de nombreuses recherches à cet effet. Sans doute, l'adoption centrée sur les besoins fondamentaux de l'enfant apporte une plénitude de vie et des gratifications aux parents et au groupe familial, s'il y avait déjà d'autres enfants au foyer. Cependant, cette relation doit être à base de lucidité et de maturité chez les couples qui s'y engagent. Dans la famille, parents et enfants répondent toujours à des besoins mutuels. Le phénomène n'est qu'accroché dans la relation adoptive.

C'est une réalité que nous constatons également, avec des variantes, dans les nombreuses familles nourricières qui accueillent chez eux, pour une période plus ou moins longue, des enfants de la parenté ou ceux qui leur sont confiés par les agences sociales, et qui vivent cette expérience de « give and take ».

(18) Gertrude Rosner, "Crisis of Self-Doubt", A Report on Casework with Troubled Adolescent Girls and Their Adoptive Parents", New York, Child Welfare League of America, April 1961.

Si l'enfant légitime ou adopté a une signification profonde pour la famille et est source de gratifications et occasion d'épanouissement et de réalisation personnelle pour les parents, il est aussi sans contredit une responsabilité, une charge, qui dépasse parfois leurs aptitudes et leurs possibilités, pour des raisons personnelles ou situationnelles.

La famille n'est pas toujours structurellement complète et stable et l'union des parents n'est pas toujours légalement sanctionnée. Cette union est parfois si précaire et si passagère qu'elle laisse, chaque année, des milliers d'enfants illégitimes ou abandonnés sans attaches, sans racines, et sans milieu propice à leur développement affectif et à leur socialisation.

L'absence de l'un ou l'autre des conjoints, pour des raisons de décès, de maladie physique ou mentale, de séparation ou de désertion du foyer, est un phénomène social également assez répandu. Sociologues et économistes, dans leurs études de la pauvreté, situent parmi les catégories qui ne bénéficient pas de l'amélioration du niveau de vie, les milliers de femmes chefs de famille dont les charges économiques et éducatives ne sont pas partagées avec un mari et un père.

Les nombreux problèmes et leurs conséquences que la famille peut rencontrer dans le cours de son existence ont été décrits par Reuben Hill⁽¹⁹⁾ et illustrent à quel point l'enfant peut être, dans certaines circonstances, un fardeau économique et psychologique pour la famille. L'auteur souligne⁽²⁰⁾ :

Centered as they are about the husband and wife and their one or two children, modern american families are highly mobile, precariously small, and poorly structured units to survive life's stresses — death, unemployment, war separations, infidelity, desertion and so on.

The goal of self-sufficiency of families' being capable of surviving by themselves, may have had some merit in pioneer days, when the family groups were large and included several relatives besides the children. Today the myth of family self-sufficiency requires discrediting. To replace it we bring the concept of interdependence of families within communities.

(19) 12:

291

Outre les facteurs situationnels et les problèmes de personnalité chez les parents, qui peuvent rendre lourd et inefficace leur rôle parental,

sb

(19) Reuben Hill, "Social Stresses on the Family", *Social Casework*, Vol. XXXIX, Nos. 2-3, Feb.-March 1958, — 139-150.

(20) *Ibid.*, p. 148.

il faut également considérer toute la gamme des enfants exceptionnels⁽²¹⁾ dont la garde, le soin et l'éducation dépassent les responsabilités et les moyens ordinaires des parents. La présence et les besoins de tels enfants représentent une lourde problématique pour la famille.

Ceci nous amène à considérer une politique sociale à orientation familiale. C'est une notion qui ne s'est pas imposée d'emblée en Amérique du Nord. Tout en considérant la famille comme une institution sociale fondamentale et tout à fait désirable, et bien qu'on ait légiféré en matière de mariage, de divorce, d'adoption, de responsabilité familiale et le régime successoral, une planification sociale et économique ayant pour objectif de protéger et de renforcer la famille ne fait que commencer à poindre. Comme le fait remarquer Alvin Schorr⁽²²⁾, des objectifs et des traditions de caractère parfois contradictoire ont exercé une influence dans ce domaine.

Ces traditions ont donné une orientation à la ligne de conduite suivie à l'égard de la famille et marqué d'une empreinte profonde les conceptions des individus et des collectivités. Des mesures sociales privées et d'État à l'endroit des questions familiales, les conférences de l'enfance de la Maison Blanche initiées par le président Roosevelt, etc., ont vu le jour dans un contexte social où l'individualisme, les valeurs démocratiques, le libéralisme économique et l'antiétatisme ont mis l'accent sur la primauté de l'individu et la libre entreprise et subordonné l'intérêt de la famille à celui de l'individu.

La tradition américaine admet implicitement que le succès, le progrès et le bonheur des individus sont les objectifs essentiels; la famille est considérée par la nation et par les citoyens eux-mêmes comme une entreprise privée n'ayant d'autre fin que le bonheur personnel. (23)

L'auteur note également que même les spécialistes des sciences humaines n'ont pas échappé à l'influence de leur propre culture.

Au cours de la dernière décade, nous avons assisté, tant aux États-

(21) Note de l'auteur : L'enfance exceptionnelle est un terme de plus en plus généralisé pour désigner toutes les catégories d'enfants qui, sous quelque aspect particulier, diffèrent de la majorité des enfants et qui ne peuvent, sans mesures spéciales, s'adapter et fonctionner au niveau de leurs potentialités, dans les différentes institutions sociales : la famille, l'école, la vie sociale, le monde du travail. Ces problèmes ou handicaps peuvent être dus à des facteurs bio-physiques, intellectuels, de personnalité ou à des facteurs sociaux qui les privent d'un milieu familial normal ou bien intégré dans la collectivité.

(22) Alvin Schorr, "La politique familiale aux États-Unis d'Amérique", *Revue Internationale des Sciences Sociales*, Unesco, Vol. XIV, no 3, 1962.

(23) *Ibid.*, p. 484.

Unis qu'au Canada, à une modification d'attitudes à l'endroit de la socialisation et à l'élaboration de programmes de sécurité sociale destinés au maintien de niveaux de vie et de protection à l'endroit des risques sociaux inhérents aux conditions de la vie moderne. Les mesures d'assurances sociales et d'assistance publique sont repensées et complétées par des dispositions pour l'ensemble de la famille.

Dans notre contexte québécois, ces valeurs et ces orientations sont de plus en plus perceptibles et donnent lieu de croire à une poussée vigoureuse dans ce sens. Les recommandations du Rapport Boucher, la création du Conseil supérieur de la Famille et tout l'intérêt qu'il suscite auprès des corps intermédiaires, le programme du ministère de la Famille et du Bien-Être, le projet de modification radicale d'un régime d'allocations familiales qui permettrait à ceux qui ont charge de famille de maintenir un niveau de vie comparable à la moyenne des citoyens en sont des indications.

Sur le plan des thérapeutiques psycho-sociales, nous assistons également, tant chez les psychiatres, les psychologues que les travailleurs sociaux, à la redécouverte de l'importance des dynamiques familiales, non seulement comme facteur causal dans divers types d'inadaptation, mais également comme agent de changement dans les divers modes d'intervention.

Puissent ces tendances favoriser la cohésion et l'unité de la famille dont les fonctions fondamentales décrites par Parsons & Bales⁽²⁴⁾ — à savoir socialiser les enfants et satisfaire certains besoins de la personnalité des adultes — continuer de demeurer, à une étape de bouleversement et de transformation, au service des valeurs humaines.

(24) Talcott Parsons et Robert F. Bales, *Family, socialization and interaction process*, The Free Press, 1955, chap. 1.